

Compte-Rendu du Comité Technique de Coordination Territorial INTEGRE Nouvelle-Calédonie

N°6 du 23/06/2016

Date de la réunion : 23/06/2016 Date du CR : 06/07/2016

Lieu : CPS à Nouméa Rédigé par : YB

Liste des participants :

- **Gouvernement de Nouvelle-Calédonie** :
 - o Peggy Roudaut, chef de service adjointe, service coopération régionale et des relations extérieures
 - o Elsa Cordier, Stagiaire
- **Province Sud** :
 - o Manina Teheï, chargée d'études écosystèmes patrimoniaux, direction de l'environnement
 - o Paul Sauboua, coordinateur dossier patrimoniaux du grand Sud, direction de l'environnement
- **Province Nord** :
 - o Dominique Levy, directeur du développement économique et de l'environnement
- **Province des îles loyautés** :
 - o Luen Iopué, chargé d'étude biodiversité
- **Conservatoire des espaces naturels**
 - o Myriam Marcon, coordinatrice pôle patrimoine mondial
- **Direction de l'agriculture de la Forêt et de l'Environnement (service de l'Etat)** :
 - o Franck Connan, chargé de mission environnement
- **Union européenne, Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie** : excusés
- **CPS** :
 - o Yolaine Bouteiller, coordinatrice INTEGRE Nouvelle-Calédonie
 - o Jean-Baptiste Marre, coordinateur adjoint du projet RESCCUE
 - o Jules Kleitz, stagiaire

Liste de diffusion du CR :

Invités
+ équipes INTEGRE et RESCCUE
+ COFIL INTEGRE
+ partenaires locaux d'INTEGRE

Rappel de l'ordre du jour :

- Point d'information sur les activités régionales du projet INTEGRE :
 - o Avenant de prolongation / D+3 / évolution des procédures d'achat de la CPS
 - o Mission ROM
 - o Résultat de l'appel à projet 2016 « échanges entre site-miroir »
 - o Atelier déchet
 - o Préparation du COPIL et rapport annuel
- Etat d'avancement technique et financier :
 - o des plans d'actions des 3 sites pilotes / validation des modifications des plan d'actions;
 - o des activités transversales ;
- Planification de l'appui méthodologique aux sites-pilotes pour la Nouvelle-Calédonie ;

- Planning du projet pour le second semestre 2016 et des grands évènements prévus en 2017.

Ouverture de la réunion par le gouvernement – 9h30

1/ Informations régionales

- **La prolongation de la période de mise en œuvre du projet jusqu'au 28 janvier 2018**
 - Cette prolongation concerne l'ensemble des partenaires. Le 28 janvier 2018 devient la date limite de mise en œuvre des activités INTEGRE. Au-delà de cette date, aucune dépense ne pourra être pris en charge par INTEGRE.
- **La CPS est soumis à la règle de la D+3 et doit engager l'ensemble des fonds du projet (hors fonctionnement) avant le 28 août 2016**
 - Cette règle ne s'applique pas aux partenaires qui peuvent engager les fonds qu'ils ont en gestion jusqu'à la fin du projet. La CPS travaille à l'engagement de l'ensemble des fonds avant fin août via des contrats ou des conventions de mise en œuvre. Elle disposera ensuite de beaucoup moins de marge de manœuvre pour faire face à des dépenses inattendues au-delà de cette date.
- **De nouvelles procédures d'achat ont été adoptées à la CPS. Elles s'appliqueront à l'ensemble des partenaires à partir du 1er juillet 2016.**
 - La CPS va envoyer une note récapitulant ces changements à l'ensemble des partenaires en charge de la mise en œuvre d'activité.
 - *Toutes les conventions de mise en œuvre feront l'objet d'un avenant pour prendre en compte ces nouvelles procédures ainsi que la prolongation du projet.*
- **Retour sur la mission ROM**
 - Une première version du rapport ROM a été reçue par l'UE et la CPS sur lequel des commentaires ont été formulés. Nous attendons encore le rapport final
 - Le rapport souligne la forte adhésion des acteurs locaux et le fait que les activités s'appuient à la fois sur des démarches et des structures existantes, garantissant leur efficacité, et à long terme leur pérennité et permettant une montée en capacité localement. Le travail des animateurs de terrain et leurs actions de sensibilisation est apprécié. La complexité du projet avec plus de 120 actions est aussi mise en avant. Des efforts de communication, de synthèse et de suivi sont nécessaires pour une meilleure capitalisation.
 - La version finale du rapport sera diffusée à l'ensemble des partenaires dès qu'elle sera disponible.
- **Information sur l'appel à projet bilatéral de 2016**
 - Un nouvel appel à projets sera peut-être lancé au second semestre 2016, pour des échanges en 2017 (recommandation ROM) : Proposition à valider par le COPIL en juillet
- **Ateliers techniques régionaux**
 - Retour sur l'atelier « gestion des déchets » : organisé du 18 au 22 avril 2016
 - Atelier supplémentaire prévu à Wallis en février ou mars 2017 sur la « **gestion des pollutions dans les îles et zones isolées** ».
 - Atelier « **Participation du public aux décisions et à la gestion environnementale** » - entre avril et juin 2017 (calendrier à affiner)

- **COPIL régional du 7 et 8 juillet 2016 à Nouméa**
 - 2 personnes / province sont bienvenue pour participer au COPIL – Merci aux provinces d’informer la CPS du nom des participants
- **Rapport annuel**
 - Il s’agit d’une étape très importante de la vie du projet : pour cela la CPS a besoin des rapports annuels des partenaires pour le 5 juillet et de la mise à jour des éléments financiers pour fin juin impératif

2/ Avancement du projet en Nouvelle-Calédonie

Rappel des principaux éléments d’avancement depuis décembre 2015 :

Grand Sud Calédonien : Grace au travail des deux animateurs de terrain avec les comités de gestion, les actions pilotes d’initiatives locales ont maintenant démarrée (activité 1) :

- éradication du *pinus* à l’île Ouen (réalisation d’une étude de faisabilité par SudForêt et lancement des achats pour la construction d’une pépinière) ;
- érosion littoral à l’île Ouen (organisation d’une journée de sensibilisation en tribu avec la présence du comité de gestion de l’île des pins, mise en place d’un sivi participatif du trait de côte...),
- plateau des 5000 sur l’île Ouen (lancement d’un stage sur la vocation de cet espace marin en tant qu’aire marine protégée)
- organisation de la fête de la science à l’île des pins pour la première fois (thématique : ingénieuse nature et milieu marin)
- sensibilisation à l’île des pins à l’agriculture biologique, action pour l’éradication d’espèces envahissantes....

De plus, avec l’appui du projet RESCCUE, les réflexions pour un document stratégique pour le grand Sud (activité 3) ont progressé avec 2 études (sur les effets du changement climatique dans le grand Sud et sur l’écotourisme).

Enfin, l’activité 2 a été revue : 3 actions ont été annulées (2.3, 2.6. et 2.8) et le budget des autres actions a été revue. L’ensemble des actions conservées est en cours de lancement (appel d’offres ou consultation en cours, convention de mise en œuvre avec la SCO en cours de finalisation).

Un nouveau plan d’actions et son budget pour le grand Sud Calédonien ont été validés par le CCTT. Il est rappelé dans le tableau ci-dessous :

code activité (T6)	Détails	budget origine	nouveau budget
1. renforcement de la gestion participative			
C2S11	1.1 Renforcer l'animation locale (salaires)	11 500 000	12 900 000
	1.1 Autres frais (déplacement)	1 500 000	1 500 000
	1.1 Achats matériel	1 000 000	1 000 000
C2S12	1.2 mener des actions pilotes d'initiatives locales	10 800 000	10 800 000
2. Participation à la gestion de pressions liées à la fréquentation sur les milieux marins et côtiers du GLS			

C2S21	2.1 - Etude de l'impact de l'accroissement de la fréquentation dans le grand Lagon Sud	3 000 000	3 000 000
C2S22	2.2 - Diagnostic et suivi de l'utilisation des ressources vivantes dans le grand lagon Sud	5 000 000	6 600 000
C2S23	2.3 - <i>Gestion des chiens errants sur l'île des pins</i>	1 000 000	0
C2S24	2.4 - Aménagement de sites sur fréquentés de l'île des pins,	4 200 000	4 200 000
C2S25	2.5 - Création d'outils pédagogiques à l'usage des comités de gestion	3 000 000	3 000 000
C2S26	2.6 - <i>Participation au PCOM : conception d'un livret de sensibilisation (8 pages)</i>	1 800 000	0
C2S27	2.7 - Participation au PCOM : Aménagements d'a minima 2 îlots prioritaire	5 200 000	4 000 000
C2S28	2.8 - <i>Participation au PCOM : contrôle des rats sur les îlots de la corne sud</i>	3 000 000	0
C2S29	2.9 - Participation au PCOM: suivi des oiseaux nicheurs de tous les îlots de la corne sud	3 500 000	6 500 000
3. Elaboration d'un schéma d'orientations de gestion environnementale à l'échelle du grand Sud			
C2S31	3.1 - Elaboration d'un schéma d'orientations de gestion environnementale à l'échelle du grand Sud	13 500 000	14 500 000
	total	68 000 000	68 000 000

Ouvéa-Beautemps-Beaupré :

Le recrutement de Paulo « Séa » Adjouniope au poste de coordinateur du GDPL a enfin été finalisé et sa prise de poste est effective depuis le 8 janvier 2016. Les bureaux du GDPL ont été installés dans un local loué par la mairie. Les autres associations associées à la gestion durable de l'île (ASBO, Arborfruit, Biocalédonia, syndicat des pêcheurs) sont également installées dans ce local, permettant de renforcer les dynamiques communes. L'arrivée du coordinateur, accompagné par Maël de Conservation International, a permis la mise en place formelle des groupes techniques prévus pour le suivi du plan de gestion. Il est également très impliqué dans les actions de sensibilisation.

Cédric Méaou, premier garde-nature de la province des îles, basé à Ouvéa est en poste depuis le 1er avril. Il est engagé dans plusieurs travaux, dont les consultations liées au code de l'environnement et des études clés pour la province sur les espèces envahissantes, les Roussette ou l'adaptation au changement climatique).

La réalisation d'un plan de biosécurité : Souad Boudjlas de PII a réalisé une 2eme mission réalisée du 8 au 12 février 2016, pendant laquelle une large concertation a été menée à Ouvéa et à Nouméa pour discuter une proposition de plan. La version définitive sera adoptée dans le code de l'environnement de la province des îles. Les efforts portent sur les voies d'acheminement maritimes et terrestres plutôt que sur les espèces et le plan prévoit la mise en place de partenariat et de système de permis. Pour sa mise en œuvre, il sera nécessaire de financer un poste d'animateur du plan de biosécurité à la PIL (Un projet BEST « petite subvention » a été déposé dans ce sens). Un échange bilatéral avec la Nouvelle-Zélande pour une formation sera financé par INTEGRE.

La dératisation de Beautemps-Beaupré a été finalisée en décembre 2015. La première mission de contrôle en mars a été très positive. Une mission de contrôle plus complète est prévue fin juillet, début août. Il faudra toutefois, attendre fin 2017 pour être absolument certain du succès de l'opération.

Enfin, les aménagements prévus vont démarrer par la création du sentier sous-marin à la pointe de Muli : première mission du prestataire (GIE océanide) est prévue en septembre. Les consultations pour le sentier

terrestre vont être lancées en juillet.

Une collecte des savoirs-traditionnels a été réalisé par Melissa Nayral (anthropologue) de février à mai 2016. Son travail alimentera les panneaux des aménagements écotouristiques. Elle a également proposé une formation aux techniques d'enquêtes (fin mai) : 12 personnes qui seront impliqués pour l'enquête sur les noms de poissons en langue.

Poursuite du travail de Thèse de Matthieu Le Duff (UNC): campagnes de mesures régulières / communication autour de son travail. Suite à la sensibilisation et l'animation par la mairie : les premières mesures concrètes ont été mises en œuvre à St Joseph avec la destruction de 2 bâtiments qui perturbait la dynamique côtière et un enrochement léger pour protéger de l'érosion certaines habitations. Une note technique complémentaire sur la problématique de l'érosion est prévue pour St Joseph, le pont et l'arrière-mangrove

ZCNE :

La coordination sur la ZCNE (Céline Jarry) a permis la réalisation du :

- suivi tortue sur Touho et Hienghène en décembre et janvier, impliquant des membres des différents comités de gestion et la restitution de ce travail à l'ensemble des comités de gestion de la zone ;
- l'accompagnement dans leur prise de poste des 2 animatrices locales (Touho et Poindimié) ;
- l'accompagnement de l'association Ka Paoura de Hienghène qui n'a plus d'animateur depuis février 2016 ;
- l'accompagnement de l'association de Touho dans la recherche de fonds complémentaires (réponse à l'appel à projet BEST, petite subvention) ;
- la préparation de nouvelles actions transversales qui prendront la forme de rencontre et d'échange d'expérience ;

L'animatrice de l'association Popwadene de Poindimié a pris son poste début janvier 2016. Ses premières tâches ont été d'installer physiquement le bureau de l'association, de définir et faire valider le plan de travail pour l'année 2016 et de prendre contact avec les différents partenaires locaux permettant de lancer les premières activités (sensibilisation, suivi des espèces envahissantes).

Concernant l'opération de protection du captage d'eau de Touho : suite aux différents diagnostics réalisés par le projet RESCCUE, les opérations de régulation ont démarré. Avant cela les chasseurs ont bénéficiés de formation par la fédération de chasse et un campement en dur a été construit à proximité des zones de chasse pour faciliter ces opérations pour les chasseurs de l'association Tipwoto.

3/ Etat d'avancement technique et financier des activités transversales

L'ensemble de ces activités a démarré conformément au prévisionnel.

Concernant l'activité « adaptation au changement climatique » la convention avec l'IRD pour le financement de la thèse sur la modélisation des effets du changement climatique sur les modèles atmosphériques en Nouvelle-Calédonie a été finalisée et les premiers résultats de la thèse ont fait l'objet de restitution. Une mission d'un consultant international contracté par le PROE dans le cadre d'un financement fonds Pacifique et piloté par le gouvernement a eu lieu en mars 2016. Il a consulté de nombreux acteurs. L'objectif est de jeter les bases d'un plan d'adaptation au changement climatique pour la Nouvelle-Calédonie. INTEGRE viendra en relais financier pour appuyer le gouvernement dans l'écriture de sa politique.

Concernant l'activité de ferme-pilote bio, les expérimentations se poursuivent sur la ferme de Do Neva et chez deux agriculteurs certifiés de la commune. L'équipe technique a été renforcée pour faire face à la

charge de travail importante et pouvoir produire des premières fiches techniques au prochain semestre. A noter le prochain atelier technique régional sur l'agriculture biologique aura lieu en Polynésie la première semaine de novembre.

Pour le CEN et l'appui à la dynamique patrimoine mondial :

- une nouvelle session de formation à la gestion associative a eu lieu en avril 2016 grâce au complément de budget accordé lors du dernier CCTT. Elle est complétée par un accompagnement individuel des structures bénéficiaires de la formation.
- Le premier échange entre comité de gestion a eu lieu en janvier entre Ouvéa et Poum. Une délégation d'Ouvéa a participé au suivi tortue sur les îlots de Poum. Le prochain échange devrait avoir pour thème la dératisation, avec un retour d'expérience de l'ASBO.

4/ Appui méthodologique aux sites

Suite au dernier CCTT, un cahier des charges a été préparé et validé suite à une consultation des 3 provinces et du CEN.

Objectifs	Activité	Budget (évaluation)
Améliorer la gestion intégrée des zones côtières dans les zones patrimoine mondial de Nouvelle-Calédonie	Analyse comparée des systèmes de gestion mise en place sur chacun des 3 sites-pilotes : <ul style="list-style-type: none"> ○ système de gouvernance ; ○ démarche participative ; ○ priorité en termes d'actions ; ○ moyens mis en place ; ○ efficacité et efficience de la mise en œuvre des actions 	35 000€ (4,2Mcfp)
	Atelier territorial sur les systèmes de gouvernance et de gestion des sites UNESCO : échange, évaluation et prospective	15 000€ (1,8Mcfp)
Améliorer les capacités des gestionnaires	Formation au suivi-évaluation des programmes et projets destinés aux gestionnaires d'espaces protégés et gérés	10 000€ (1,2Mcfp)
	Formation au travail en réseaux à destination des animateurs et agents en charge du suivi et de la mise en œuvre des plans de gestion et accompagnement personnalisé	15 000€ (1,8Mcfp)
Améliorer les évaluations environnementales	Co-financement de l'étude Eviter-Réduire-Compenser lancé par RESCCUE	15 000€ (1,8Mcfp)
	Total	90 000€ (10,8Mcfp)

L'appel d'offre a été lancé et est clôturé le 1er juillet 2016. Une équipe projet doit être constituée pour l'analyse et le choix des offres reçus suite à l'appel d'offre, puis le suivi et le pilotage de la prestation. Les provinces et le CEN doivent désigner un correspondant chacun pour début juillet.

Date du prochain CCTT : en décembre – date et lieu à déterminer

